



ÉCOLE
SUPÉRIEURE
DE L'IMMOBILIER

NOUVEAUTÉ RENTRÉE 2014

LICENCE PROFESSIONNELLE DROIT ET GESTION DE COPROPRIÉTÉ ET SYNDIC

L'École Supérieure de l'Immobilier et la FNAIM proposent dans le cadre de leur partenariat avec l'Université de Paris 8 une licence professionnelle « Droit et gestion de copropriété et syndic ». La formation se déroule sur 2 semestres dans les locaux de l'ESI.

OBJECTIF

La licence « Droit et gestion de copropriété et syndic » vise à former de futurs cadres de la copropriété et du syndic notamment pour :

- maîtriser l'ensemble des aspects de la copropriété ;
- mettre en œuvre les moyens techniques et administratifs de conservation ou d'amélioration du patrimoine ;
- assurer le suivi administratif et financier des biens immobiliers ;
- manager une équipe de collaborateurs directs sur site.

Le module ESI de type *bachelor* offre une approche professionnalisante, complémentaire du programme de l'Université de Paris 8.

DÉBOUCHÉS

- Syndic de copropriété
- Administrateur de biens immobiliers
- Chargé de copropriété
- Directeur de la gestion locative immobilière
- Gestionnaire administratif immobilier
- Agent immobilier
- Responsable d'agence immobilière
- Juriste immobilier

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'une L2 en droit (120 ECTS), DUT carrières juridiques, BTS professions immobilières, BTS notariat, DUT GEA, BTS comptabilité et gestion.

ou

Sur validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) pour les personnes justifiant d'au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans l'immobilier

+

Examen du dossier de candidature

+

Entretien

RYTHME

2 jours par semaine : formation

3 jours par semaine : entreprise

STATUT

Contrat de professionnalisation, période de professionnalisation, stagiaires en formation continue, CIF

UNIVERSITÉ
PARIS 8
VINCENNES-SAINT-DENIS



| AGIR POUR LE LOGEMENT |



LICENCE PROFESSIONNELLE DROIT ET GESTION DE COPROPRIÉTÉ ET SYNDIC

PROGRAMME

SEMESTRE 1

COURS FONDAMENTAUX

- Professions de l'immobilier
- Droit et gestion de la copropriété
- Contentieux de la copropriété
- Ventes immobilières

COURS COMPLÉMENTAIRES

- Contentieux et voie d'exécution
- Droit foncier
- Environnement et développement durable
- Droit des sûretés

PROJET PROFESSIONNEL ET INSERTION

- Méthodologie du projet tuteuré
- Projet tuteuré

SEMESTRE 2

TECHNIQUES JURIDIQUES

- Financement immobilier
- Droit des baux
- Fiscalité immobilière
- Droit du travail et gestion des ressources humaines

TECHNIQUES PROFESSIONNELLES

- Gestion comptable et financière, et comptabilité spécifique à la copropriété
- Charges et travaux
- Anglais appliqué à l'immobilier
- Techniques administratives, rédaction, informatique et NTIC
- Assurance de l'immeuble, conventions CIFRE
- Management

STAGE ET MÉMOIRE

- Méthodologie du mémoire
- Mémoire professionnel

- Réalisation d'un projet tuteuré et d'un mémoire et soutenance devant jury

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE L'IMMOBILIER

20 ter, rue de Bezons
92415 COURBEVOIE
CEDEX

CONTACT ET RETRAIT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Tél. : 01 71 06 30 30/21
Fax : 01 47 88 06 79
Mail : contact@fnaim.fr
www.groupe-esi.fr